

Avis de constitution

SOCIETE « INTER CITY CORPORATION » en abrégé « ICC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN/COCODY LYCEE
TECHNIQUE NON LOIN DE L'IMMEUBLE GRAND SIECLE,
147, RUE B5, LOT 5, ILOT 1 SECTION BS ,PARCELLE 5, Lot
5, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/11/2024, et enregistrés au CEPICI le 13/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INTER CITY CORPORATION » en
abrégé « ICC »

Objet : GENIE CIVILE -
TRAVAUX PUBLICS -
ACTIVITES IMMOBILIERES -
BTP -
IMPORT- EXPORT -
COMMERCE GENERALE -
PRESTATION DE SERVICES .

- Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

DE SERVICES

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN/COCODY LYCEE TECHNIQUE NON LOIN DE L'IMMEUBLE GRAND SIECLE, 147, RUE B5, LOT 5, ILOT 1 SECTION BS ,PARCELLE 5, Lot 5, Ilot 1

Dirigeant(s) M TOMEGAH DOMINIQUE GODFROY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08797 du 19/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°70978/GTCA/RC/2024 du 19/11/2024

